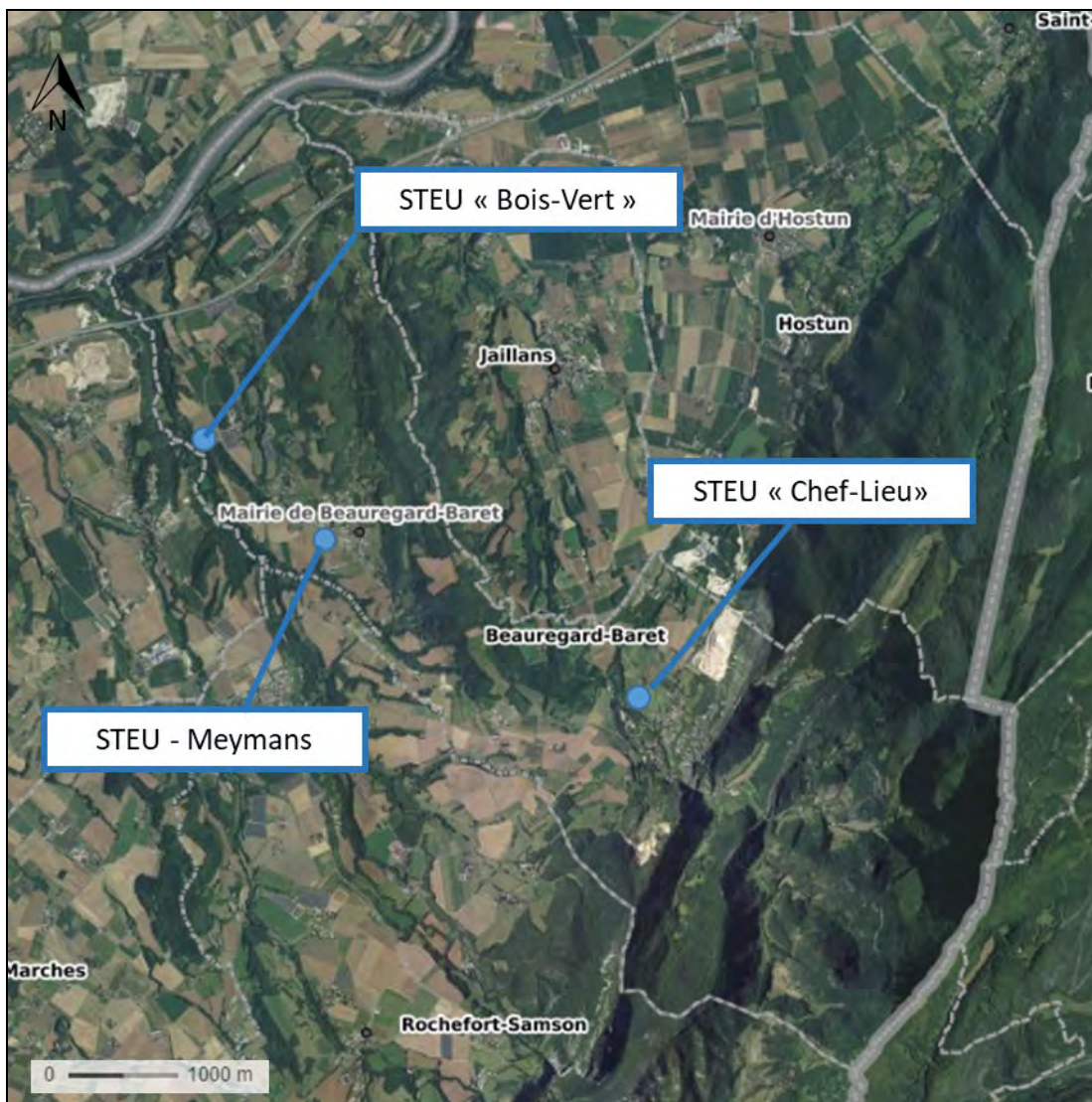


ELEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La commune de Beauregard Baret est pourvue de 3 stations de traitements dont l'exploitation est assurée par la SAUR pour le compte de Valence Romans Agglomération. Les stations en question sont présentées sur la carte suivante.



Carte des stations d'épuration sur la commune de Beauregard-Baret

STATION DE BEAUREGARD-BARET (CHEF-LIEU)

Il s'agit d'une station de type filtre plantés de roseaux, mise en service en 2001.

La partie des réseaux desservant le village est de type unitaire. Pour les quartiers de « La Bressonnière », « La Pascalière », « Les Pacots » et « La Bergerie » le réseau est de type séparatif.

Les caractéristiques de la station sont les suivantes :

- Capacité nominale : 350 EH ;
- Débit de référence : 28 m³/j.

En 2022, la charge maximale en entrée de la station était estimée à 130 EH. Ses équipements comme sa performance ont été jugés conformes en 2022.

Selon les données disponibles, la station d'épuration de Beauregard Baret dispose d'une capacité suffisante pour traiter les effluents communaux en situation actuelle, et d'une marge d'environ 220 EH.

STATION DE BOIS VERT

Il s'agit également d'une station de type filtre plantés de roseaux, implantée en 2008 en pointe Nord-Ouest de la commune.

Le réseau du hameau Bois-Vert est de type unitaire.

Les caractéristiques de la station sont les suivantes :

- Capacité nominale : 250 EH ;
- Débit de référence : 38 m³/j.

La charge maximale en entrée de cette station était de 33 EH en 2022. Comme pour la station du chef-lieu, les équipements et performances de la station du Bois Vert ont été jugés conformes en 2022.

Selon ces informations, la station d'épuration de Bois Vert dispose d'une capacité suffisante pour traiter les effluents communaux en situation actuelle, et d'une marge d'environ 200 EH.

STATION DE MEYMANS

Il s'agit de la station la plus ancienne de la commune, sa mise en activité est datée à 1986. Elle est de type lagunage + filtre à sable.

Une partie du réseau est de type unitaire et le réseau est sujet à des introductions d'eaux claires parasites permanentes (sources).

Les caractéristiques de la station sont les suivantes :

- Capacité nominale : 100 EH ;
- Débit de référence : 22 m³/j.

Sur le portail de l'assainissement collectif, la station avait été jugée conforme sur ses aspects équipements et performance en 2022. Sur cette année la charge maximale en entrée de station était de 80 EH.

Selon ces informations, la station d'épuration de Meymans dispose d'une capacité suffisante pour traiter les effluents communaux en situation actuelle, et d'une marge d'environ 20 EH.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif (ANC) désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le traitement, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des bâtiments non raccordés au réseau d'assainissement collectif.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 est à l'origine de la création des Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Le SPANC est une compétence de Valence Romans Agglo qui a pour obligation de contrôler les installations existantes chez les particuliers (conformément à l'article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, 31 000 habitants sont équipés de systèmes d'assainissement non collectif ce qui représente environ 14% de la population totale du territoire.

Le RPQS assainissement de 2022 indique que 41 installations d'assainissement non collectif sur les 109 présents sur la commune ont fait l'objet de contrôle fin 2022.

Le bilan des contrôles effectués est repris dans le tableau de synthèse ci-dessous :

Nombre d'installations conformes	Nombre d'installations non conformes sans risque pour l'environnement ni danger pour la santé des personnes	Nombre d'installations non conformes avec risque pour l'environnement ni danger pour la santé des personnes	Nombre d'installations considérées comme absentes	Nombre d'installations ayant fait l'objet d'un contrôle
10 (24.4%)	20 (48.8%)	10 (24.4%)	1 (2.4%)	41

Selon les données du SPANC issues du RPQS de 2022, les installations d'assainissement non collectif sur la commune de Beauregard-Baret se trouvent donc non conformes dans 73.2% des contrôles réalisés contre 75% en 2021.

Le taux de conformité des installations contrôlées est faible mais a augmenté depuis 2021 (24% en 2022 contre 22% en 2021).

Ces non-conformités peuvent être à l'origine de pollutions des sols, des eaux superficielles et souterraines. La conformité des installations d'assainissement non collectif est donc un enjeu important de la commune de Beauregard Baret, pour préserver la qualité des milieux récepteurs.

ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

La commune étant rurale, les zones imperméabilisées sont relativement faibles, composées essentiellement des hameaux, lotissements et routes de liaisons.

L'assainissement des voies de liaisons se fait par des fossés en bordure de chaussée.

Dans les hameaux de Meymans et de Beauregard, des avaloirs reliés aux réseaux unitaires évacuent les eaux de ruissellement.

Dans le quartier du Bois Vert, le réseau existant est utilisé pour les évacuations des eaux pluviales.

Les flots d'orage, déviés des unités de traitement en service par des déversoirs, vont dans des fossés ou ruisseaux.

La commune n'ayant pas de problème d'assainissement des eaux pluviales, il n'est pas nécessaire de prévoir une politique propre à la gestion des eaux de ruissellement.

Plan de Zonage et des réseaux
d'assainissement et de gestion
des eaux pluviales

Poste de relèvement

Déversoir d'orage

Rejet

Bassin d'orage

Bassin de récupération des eaux pluviales

Puits d'infiltration

Tabouret de branchement

Regard de visite

EU

UN

EP

EU

UN

EP

Avaloir grille

Avaloir

Grille

Branchement

Tronçon

EU

UN

EP

EU

UN

EP

Zonage

Collectif

N

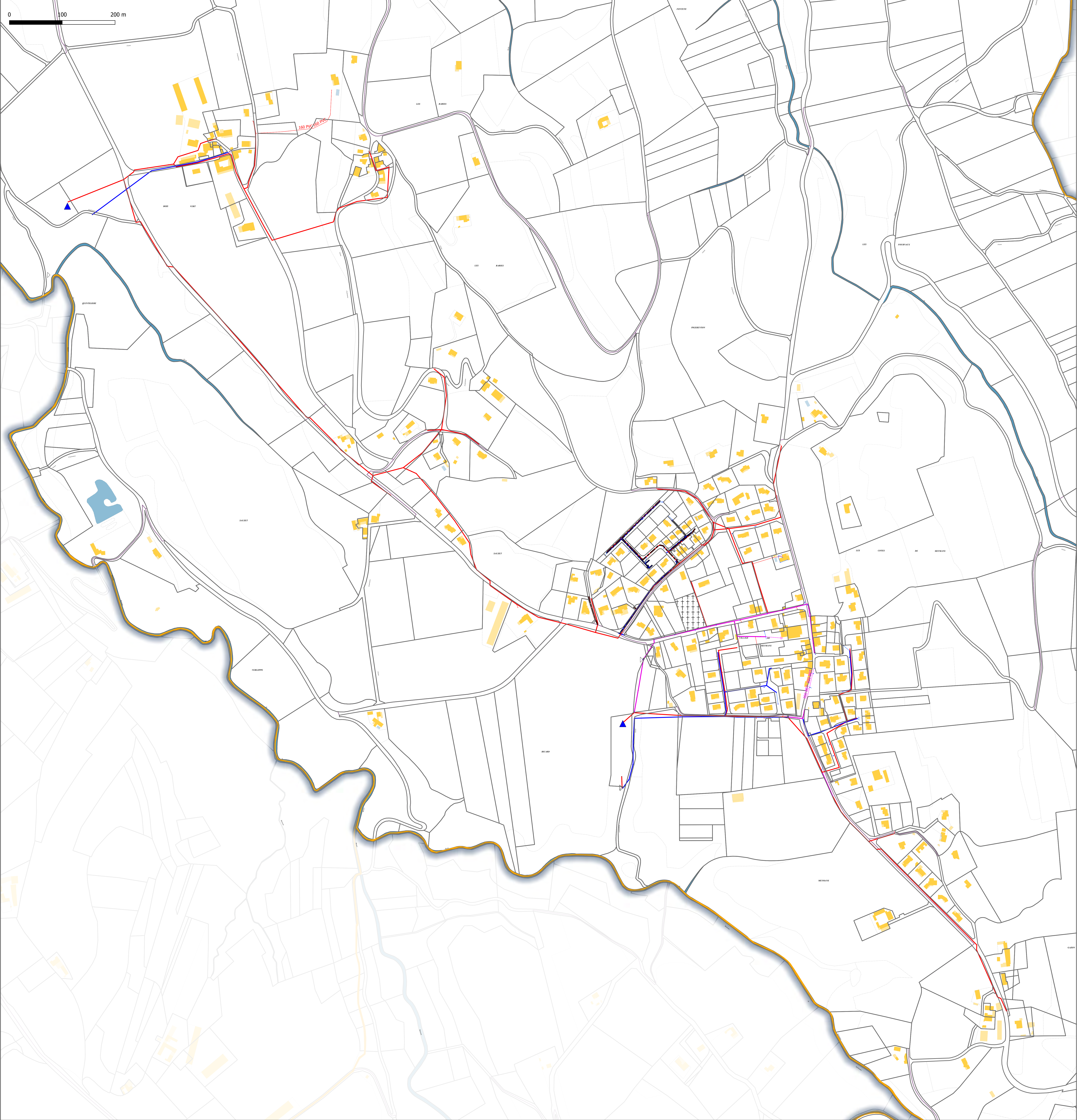
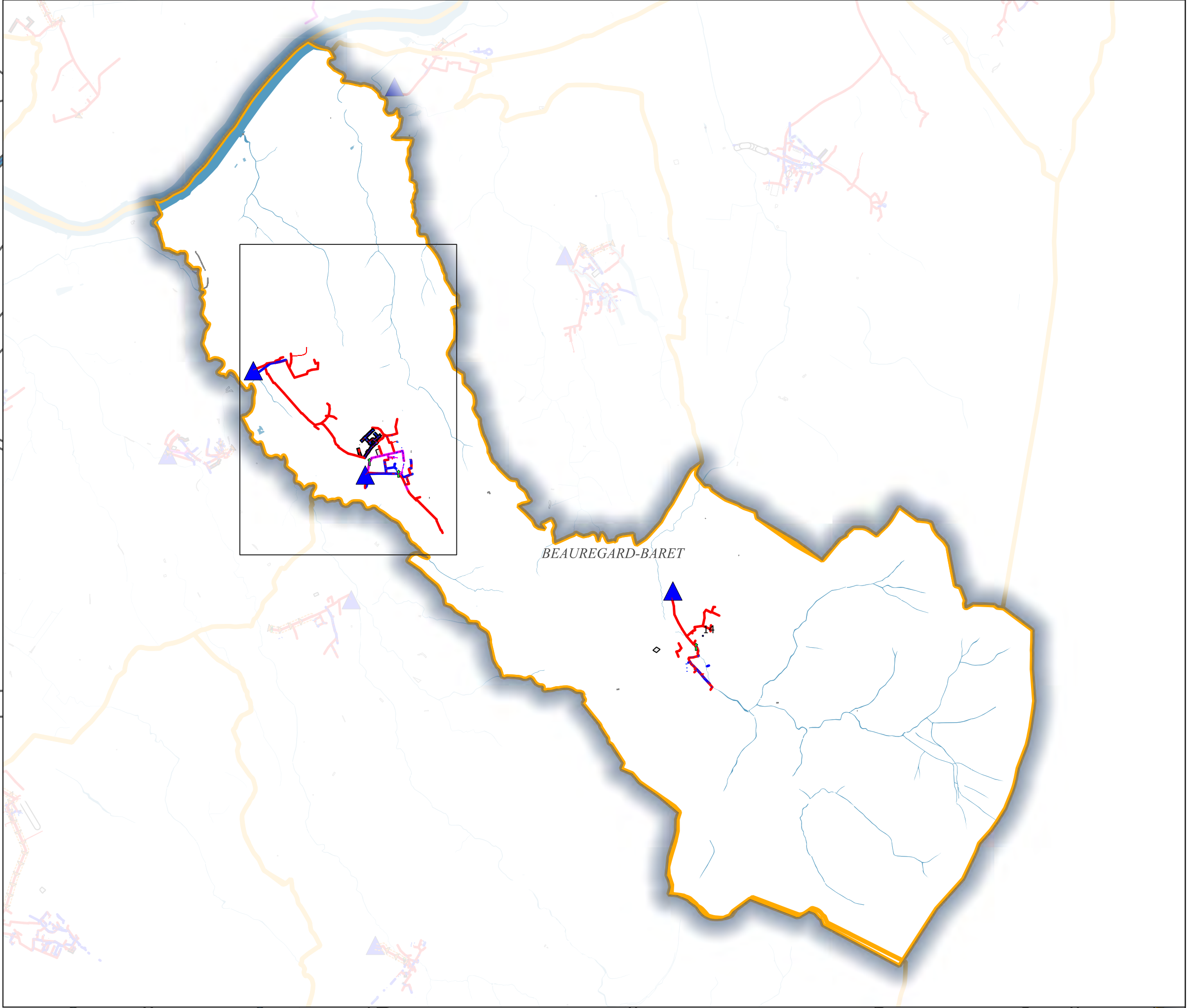
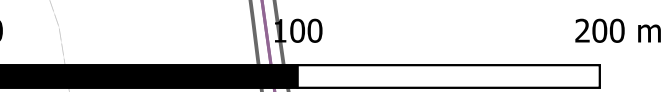
E

S

O

1:2 500

Réalisé par : Unité appui technique - Direction de l'assainissement	
Date	Modifications
27/01/2025	Version 1 : Édition du plan

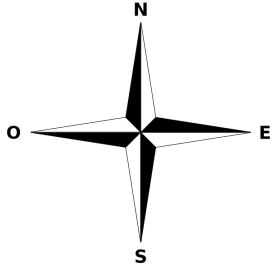
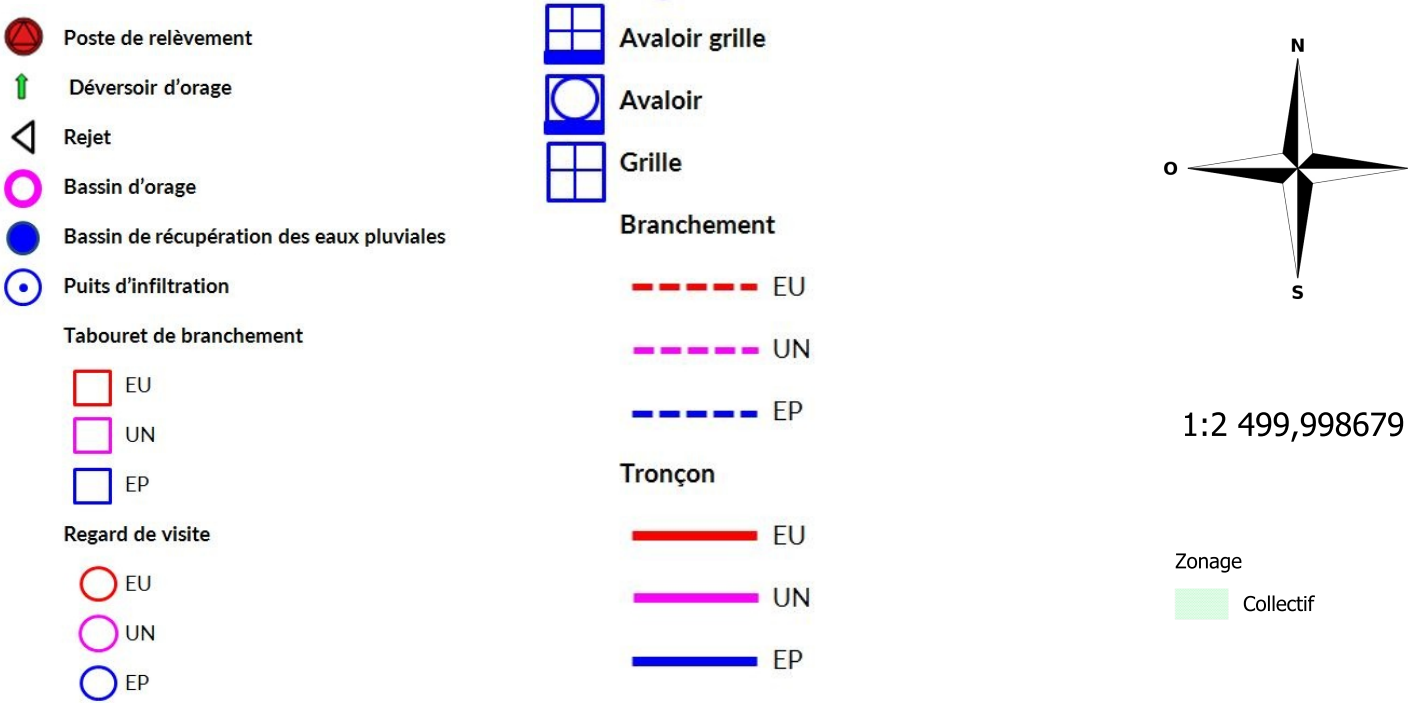


Réalisé par : Unité appui technique - Direction de l'assainissement	
Date	Modifications
27/01/2024	Version 1 : Édition du plan



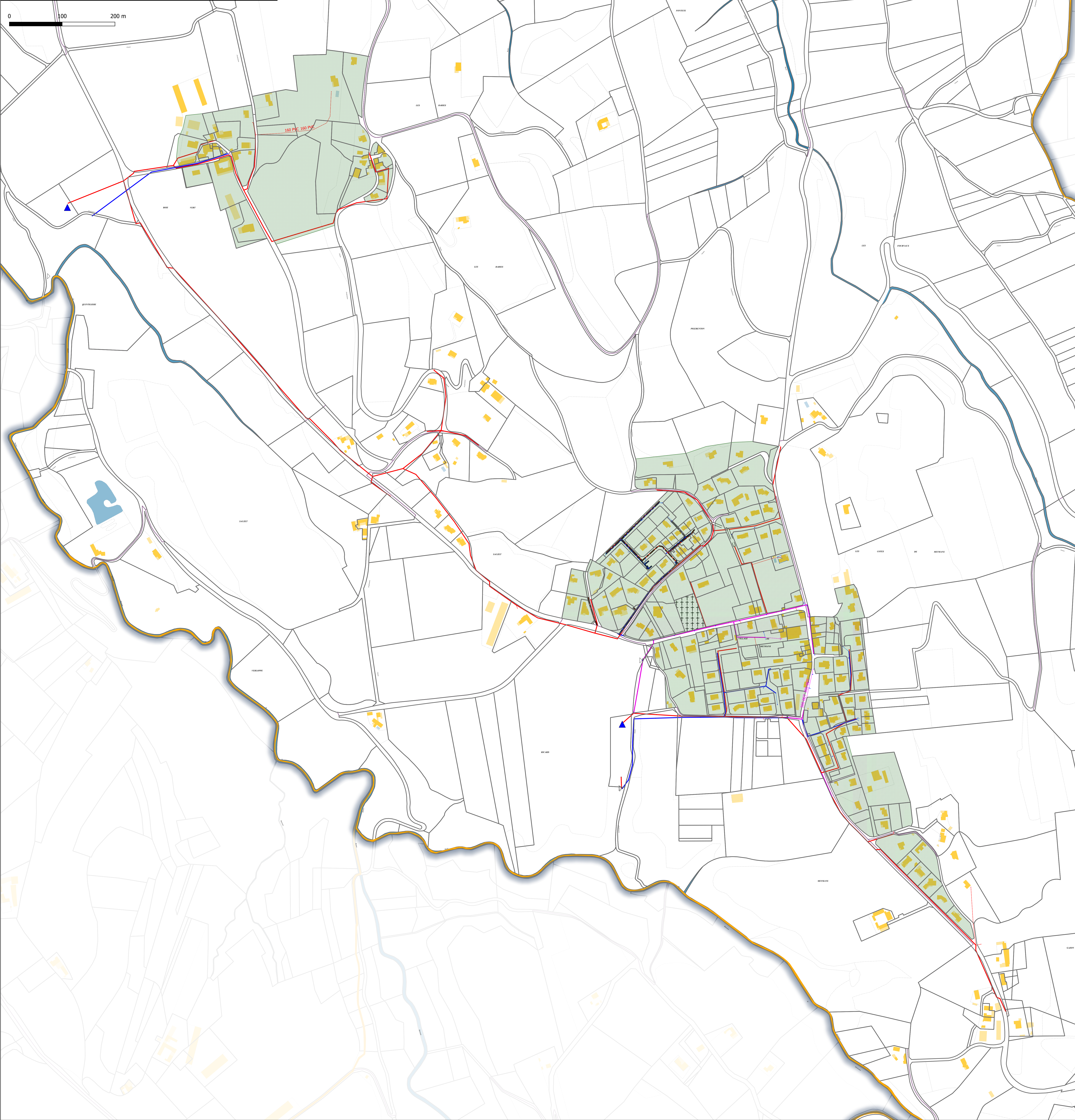
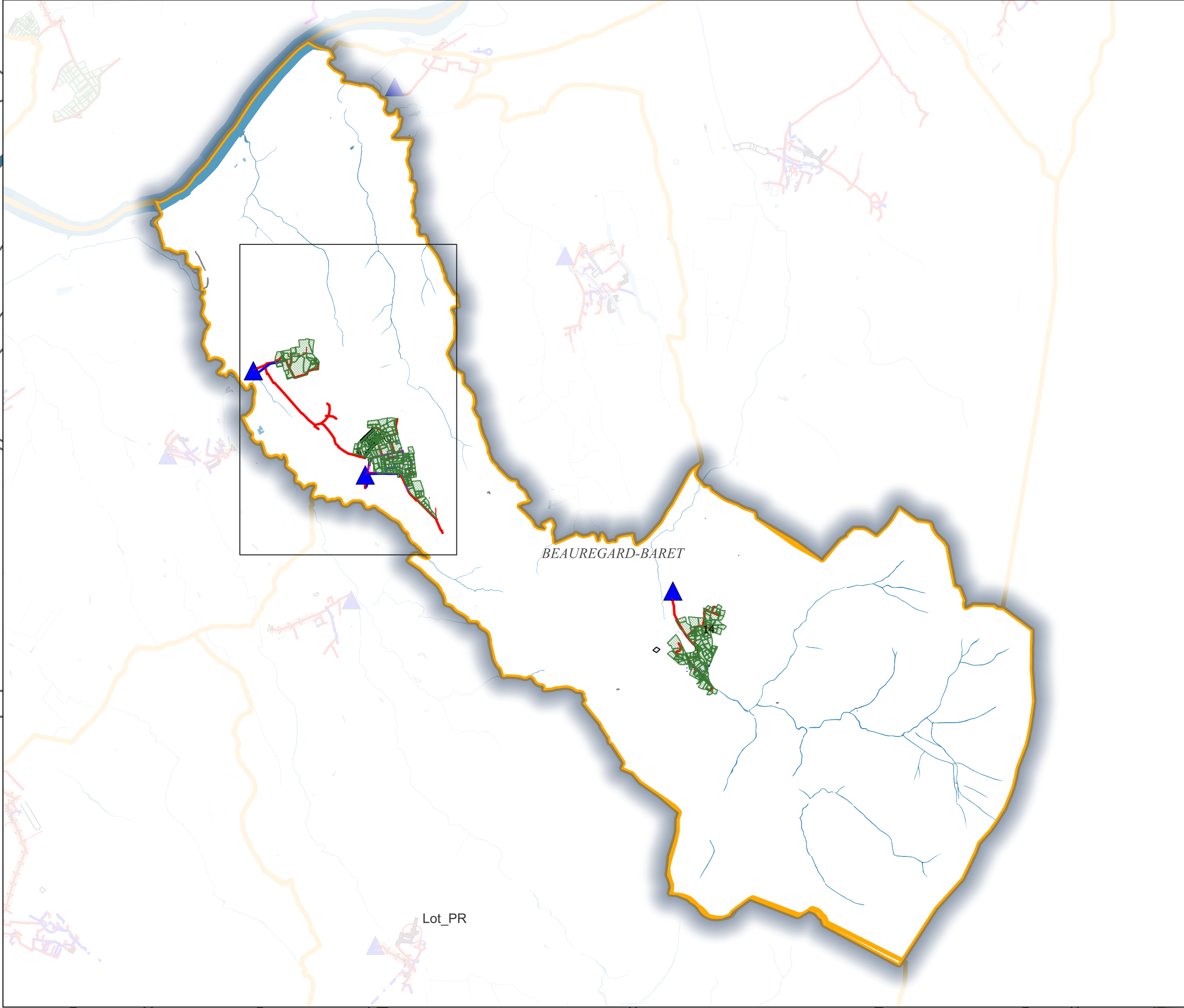
PROJET

Plan de Zonage et des réseaux
d'assainissement et de gestion
des eaux pluviales



0 100 200 m

Réalisé par : Unité appui technique - Direction de l'assainissement	
Date	Modifications
20/03/2025	Version 1 : Édition du plan



Réalisé par : Unité appui technique - Direction de l'assainissement	
Date	Modifications
20/03/2025	Version 1 : Édition du plan

